
BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 600 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 700 francs

Puis nous passons au règne animal. La laine de mouton tient un rang prépondérant. La laine est caractérisée par son nombre de « crochets ». Elle peut n'être pas tissée ; simplement peignée et foulée, elle donne le feutre.

M. DEBISE donne ensuite des détails intéressants sur l'obtention et le traitement des laines, le tri des toisons, le lavage, le délainage de Mazamet, les mérinos, etc. Mazamet (dont la renommée est mondiale) emploie la laine dite de mégisserie, « laine morte » prélevée sur les moutons tués. Des fibres textiles proviennent d'autres animaux, ce sont les « fibres nobles ». Sont cités : la chèvre du Thibet donnant le cachemire, l'angora de la Caspienne, le mohair d'Afrique du Sud, le lama, l'alpaga, le vigogne, le chameau. Pour chacune des fibres, M. DEBISE donne la signalisation microscopique.

Les insectes producteurs de fibres textiles sont étudiés : les vers à soie de culture ; des cocons de vers à soie sauvages sont récoltés en Chine, en Indochine et à Madagascar ; une araignée donne un fil très fin et très solide.

En Sicile, un mollusque marin développe un mucilage que l'on recueille pour faire la soie marine.

Seul l'amiante est utilisé dans le règne minéral pour l'emploi de fibres qui permettent de donner un tissu intéressant par son incombustibilité.

Comme il fallait s'y attendre, les dames apprécièrent tout particulièrement l'exposé de M. DEBISE et les nombreux échantillons de tissus qu'il a présentés.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES PREMIERS ETATS DE *PSEUDOBUNAEA CLEOPATRA* Auriv. (Lepid. Attacidae)

par P.-C. ROUGEOT.

Alors que trois espèces de *Pseudobunaea* vivent dans la région congolaise : *alinda* Drury, *tyrrhena* Westw., *epithyrena* Maas. et Weyd. ont pu être élevées, les stades postembryonnaires d'une autre forme, *Ps. cleopatra* Auriv., moins fréquente que les précédentes, et surtout remarquable par son grand dimorphisme sexuel (le mâle étant beaucoup plus petit que la femelle), sont restés longtemps ignorés.

En décembre 1945, à N'Djolé, dans la partie moyenne de l'Ogooué, j'avais déjà découvert une chenille verte de type pseudobunéen, à stigmates rouges, et ornée de plaques dorées, que je soupçonnais justement d'appartenir à cette espèce¹. Malheureusement cette larve qui vivait sur une Euphorbiacée mourut presque aussitôt ; je dus attendre dix ans pour en retrouver d'autres spécimens, dont l'élevage, enfin mené à bien, devait me prouver que mes suppositions étaient fondées.

Les observations suivantes, relatives aux premiers états de cet Attacide, ont été faites au Gabon, dans la région de Libreville, en 1955-56.

LES ŒUFS. — Très nombreux, ils sont disséminés par la femelle en chapelets de 3 à 8, ordinairement au bord, ou à la face supérieure des feuilles ; la plante nourricière, presque toujours est une Euphorbiacée : N'Kabi des Fangs (*Alchornea cordifolia*), Assas (*Bridelia grandis*), N'Göl (*Croton oligandrum*), N'Tol..., et les tiges ou branchettes basses semblent être préférées pour la ponte, les chenilles recherchant ensuite, au cours de leur croissance, des rameaux plus élevés. L'œuf est allongé (2,5 × 1,5 mm), arrondi aux deux bouts, à surface blanc-jaunâtre, ou brunâtre, finement granuleuse sous un fort grossissement.

1. Cf. mon ouvrage : Les Attacides de l'Equateur Africain Français, 1955, p. 84.

LA CHENILLE. — Elle se montre quelques semaines après la ponte, en décembre-janvier (petite saison sèche).

Je n'ai pas pu trouver la très jeune larve ; aux âges suivants elle ne diffère guère, sinon par la taille, de la chenille mûre dont voici la description. Longue de 75 à 90 mm, elle est glabre et massive, avec les segments 2, 3 et 11 (ce dernier porteur d'une pointe dorsale unique) les plus saillants, sur le dos. Le dessus est vert pâle, avec une raie blanche dorsale, tandis que le ventre et les flancs passent au vert foncé, ou à l'olive, sous les stigmates. Ceux-ci, d'un beau rouge, sont inclus dans une étroite bande rose carminé.

Les épines dorsales, un peu plus développées sur les deux derniers segments thoraciques, sont courtes et présentent, toutes, un bel éclat d'électrum ; de plus celles des segments 5 et 10 sont décorées, à leur base, de plaques brillantes allongées (particulièrement développées sur les côtés du second segment abdominal) d'un aspect très curieux. Les pointes latérales supra et infra-stigmatiques, véritablement minuscules, sont noires.

La tête est vert-brunâtre pâle ; l'écusson thoracique est blanchâtre, rehaussé de brun en arrière ; l'écusson anal est bordé de brun-clair, les fausses pattes anales de brun-violacé. Peu de temps avant la nymphose, la chenille devient, en dessus, vert terne à blanc-verdâtre.

Une grande partie de la journée cette larve, très paresseuse, se repose, prenant alors l'attitude favorite de ses congénères (et de tant de chenilles de Sphingides par exemple).

Il y a rarement plus de 4 ou 5 mangeuses dans le même arbuste ; leurs grosses fientes, accumulées à terre, sous les rameaux nourriciers, permettent ordinairement de les déceler, malgré une homochromie remarquable, ainsi qu'en témoignent plusieurs photographies en couleurs que j'ai pu prendre en brousse.

LA CHRYSALIDE. — La chenille mûre descend de son support, et se met en quête, à terre, d'un endroit propice à sa transformation.

Elle s'enfonce assez profondément dans le sol meuble et, par ses contorsions, aménage la logette où, une douzaine de jours plus tard, reposera la chrysalide. Celle-ci, longue de 40 (♂) à 53 mm (♀) est d'un brun noir luisant ; les saillies du bord antérieur du pronotum sont médiocres, triangulaires et crénelées ; le crémaster se termine en pointe robuste, garnie de dents latérales irrégulières, particulièrement fortes chez la ♀.

L'éclosion de mon unique spécimen ♂ eut lieu dans la nuit du 23 avril 1956, trois mois après sa chrysalidation.

Cette belle espèce se montre, parfois aussi en saison sèche (juillet) mais sa principale époque d'apparition se situe au Gabon, d'octobre à la fin de Décembre, période de fortes pluies.

Enfin, je signalerai que, lors de quatre séjours dans ce Territoire, j'ai capturé à la lumière huit femelles de *Pseud. cleopatra*, pour un seul mâle, obtenu ex-larva. Cette rareté relative du « sexe fort », attestée du reste par le nombre infime de spécimens qui en existent dans les divers Musées, a-t-elle, véritablement, une cause naturelle, ou la doit-on à l'imperfection des procédés de chasse ? Il s'agit là, en tout cas d'un fait curieux, qui mériterait d'être expliqué.